



SILENCE SUR LE PRÉSENTIEL

Quand administration se tait... et que tout se décide sans les SPIP

Dans leur communiqué de décembre "[Retour vers le présentiel](#)", les syndicats CGT Insertion Probation alertaient déjà sur une reprise du présentiel annoncée **sans chiffrage, sans concertation, sans moyens**, et dans une opacité totale.

Un mois plus tard, rien n'a changé. Silence radio.

Ni la DAP, ni la DISP ne communiquent.

Faut-il y voir un projet à l'arrêt ?

Une pause dans l'attente des conclusions des EGIP ?

Ou, plus vraisemblablement, **une stratégie bien rodée : avancer à bas bruit, décider en coulisse, et placer les SPIP devant le fait accompli ?**

Car pendant que l'administration se tait auprès des personnels, elle parle très clairement aux juridictions.

L'appel à candidatures en vue d'une expérimentation relative au renforcement de l'intervention des SPIP auprès des juridictions, adressé par la DACG aux premiers présidents et procureurs généraux, ne laisse aucun doute : le projet est déjà bien ficelé et les exigences pesant sur les SPIP sont nombreuses.

Ce document révèle notamment :

- ✓ Une expérimentation prévue **de mars 2026 à fin 2026**, sur **4 à 5 sites**, ciblant des juridictions fortement touchées par la surpopulation carcérale ;
- ✓ Une expérimentation qui se limite plus au **pré-sentenciel**, mais glisse clairement vers le **post-sentenciel**, avec une prise en charge dès la sortie d'audience ;
- ✓ La « présence des SPIP au sein des tribunaux » est évoquée sans aucune clarification, laissant planer la menace d'une **permanence physique imposée** ;
- ✓ Un focus **obsessionnel sur les violences intrafamiliales (VIF)**, avec : des convocations au SPIP dans les 24 heures suivant l'audience, ou la pose immédiate de dispositifs de surveillance électronique, et ce **sans considération pour les cadres existants (BEX)** ni pour les capacités réelles des services ;
- ✓ Une volonté affichée de **préserver, voire redéployer l'associatif**, y compris sur des champs relevant pleinement des missions des SPIP actions collectives par exemple)
- ✓ Une promesse floue d' « effectifs supplémentaires »... **sans aucun chiffre, ni calendrier, ni garanties.**

⚠ Autrement dit : **tout est pensé pour répondre aux attentes judiciaires**, mais rien n'est prévu pour protéger les personnels, les missions et les organisations de service des SPIP.

**LES SPIP NE SERONT PAS LES MARIONNETTES
D' UNE ADMINISTRATION AU GARDE A VOUS !**

La CGT Insertion Probation le dit clairement

👉 il n'est pas question que les SPIP soient une nouvelle fois sacrifiés sur l'autel des réformes bricolées et des ambitions hors-sols du ministère et de la DAP. Ni fusiles, ni variables d'ajustement budgétaire !

👉 Cette expérimentation ne pourra voir le jour **qu'à des conditions strictes**, qui doivent être **sanctuarisées avant toute mise en œuvre**.

La CGT IP exige :

⌚ **Des moyens humains à la hauteur** pour combler les postes vacants **et absorber une charge de travail supplémentaire** qui doit être **précisément chiffrée**.

Les moyens doivent arriver **en amont**.

Hors de question d'une expérimentation à moyens constants.

⌚ **Des modalités d'intervention respectueuses** des organisations de service, des moyens des SPIP et de leur **autonomie vis-à-vis des autorités judiciaires**.

⌚ **L'exclusion de la prise en charge dès la sortie d'audience : des dispositifs existent déjà.** Ils doivent être utilisés, pas contournés.

⌚ **La préservation des missions du SPIP** et l'arrêt de l'empêtement constant des associations socio-judiciaires sur notre champ d'intervention.
Les économies réalisées doivent être **réinvesties dans les budgets d'insertion des SPIP**, au service des personnels et des personnes suivies.

Comme au cinéma, tout se joue parfois hors champ.
Mais dans la vraie vie, ce sont les personnels qui paient l'addition.

⚠️ **À défaut de garanties claires, la CGT IP exige un moratoire immédiat sur cette expérimentation.**

L'administration doit cesser d'agir contre son propre camp et respecter enfin ses services, ses agents, leurs missions et leur investissement quotidien.



**La CGT Insertion Probation appelle les collègues à la vigilance.
Elle sera au rendez-vous pour défendre les SPIP, leurs missions et le service public.**

Le 26 janvier 2026

Les syndicats CGT IP grand Est



Pétition en ligne à signer et à partager :

[Pétition · Pour une justice juste et efficace ! Défendons les SPIP, l'insertion et le service public - France · Change.org](https://www.change.org/pour-une-justice-juste-et-efficace-défendons-les-sipip-linsertion-et-le-service-public)